1999 • 2000

RAPPORT ANNUEL

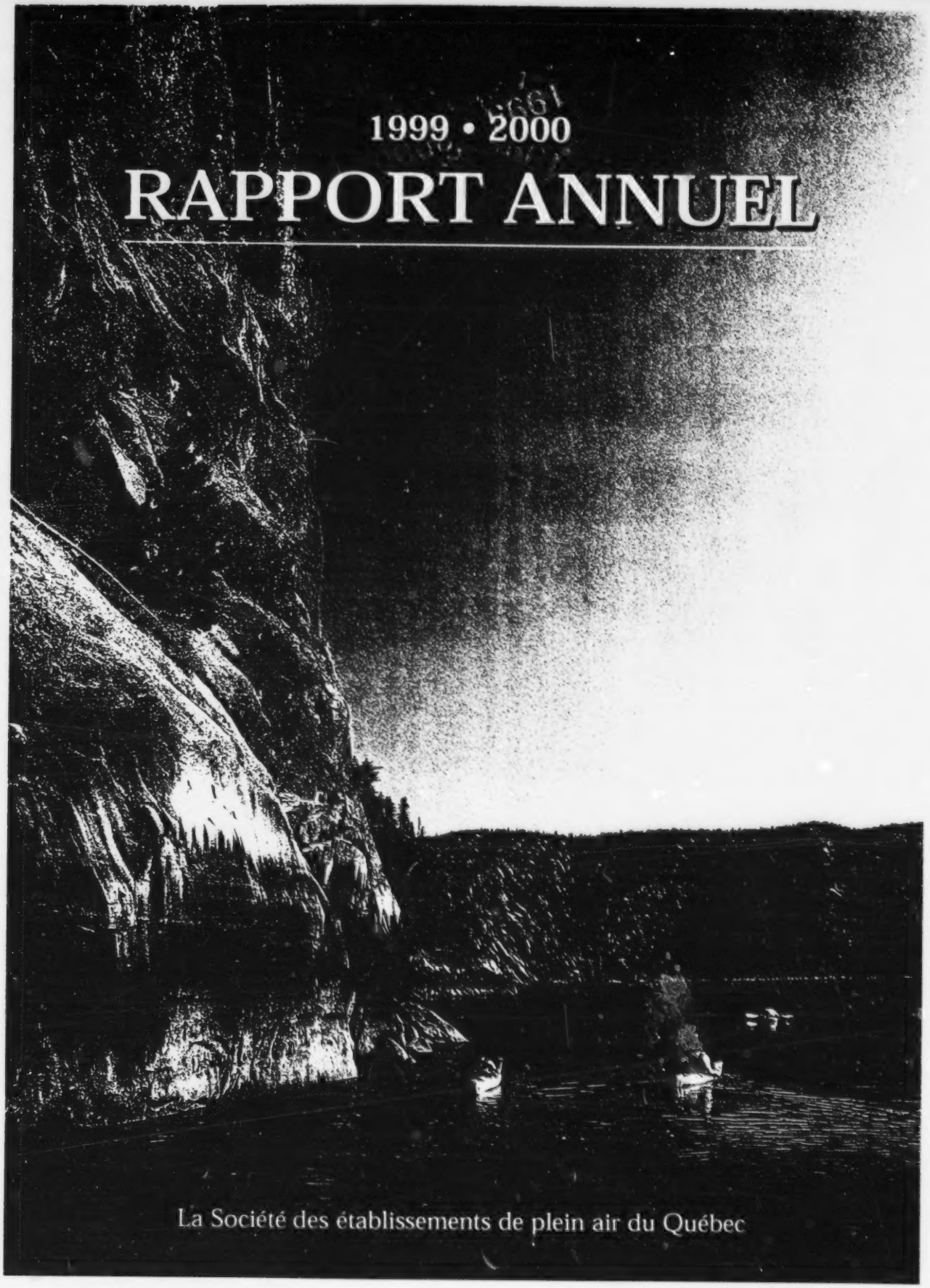

La Société des établissements de plein air du Québec

Sépaq

Table des matières

Lettre du président du conseil d'administration 3

Message du président-directeur général 4

Conseil d'administration et direction 6

Organigramme 7

Localisation des établissements 8

Profil de la Sépaq 10

Revue des activités 11

Revue financière 18

Rapport de la direction 20

Rapport des vérificateurs 21

États financiers 22

Renseignements sur les établissements de la Sépaq 32

1 800 665-6527

www.sepaq.com

1999 • 2000

RAPPORT ANNUEL

Sépaq

LA SOCIÉTÉ DES
ÉTABLISSEMENTS
DE PLEIN AIR DU QUÉBEC

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Société des établissements de plein air du Québec.

Photo de la page couverture : Kayakistes au pied du cap Trinité
Parc marin du Saguenay—Saint-Laurent
Photographe : Simon Turcotte

La photo du coin inférieur des pages de droite et de la page 32 représente un fossile d'*Archæopteris halliana*, (une fougère de 7 mètres de haut) trouvé au parc de Miguasha.

Ce parc a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en novembre 1999. Cette inscription consacre la valeur universelle du parc de Miguasha afin qu'il soit protégé au bénéfice de toute l'humanité.

Graphisme et infographie : Deschamps Design
Impression : Productions imprimées Richard Vézina

Dépôt légal – 2000

Bibliothèque nationale du Québec
ISBN-2-550-36192-X

Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0833-028X

101-01356/

Monsieur Guy Chevrette
Ministre des Transports
Ministre délégué aux Affaires autochtones
Ministre responsable de la Faune et des Parcs
700, boulevard René-Lévesque Est, 29e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2000. Ce rapport, préparé conformément aux dispositions de la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec, rend compte de l'ensemble des activités de la Société et contient des renseignements d'intérêt public.

Le quinzième rapport annuel de la Sépaq dépeint une société dynamique, fière des réalisations de son personnel, soucieuse de la qualité de ses produits et attentive au bien-être de sa clientèle. Plus que jamais, la Sépaq a le vent dans les voiles et dispose de tous les leviers importants pour le garder en poupe.

Cette année, quoique ponctuée d'événements heureux, a cependant vu le départ de M. André Magny, président-directeur général de la Sépaq depuis 1997, rappelé par le gouvernement pour présider à la destinée de la toute nouvelle Société de la faune et des parcs du Québec. En peu de temps, M. Magny a imprimé profondément son empreinte dans le tissu de la Sépaq. Au nom de mes collègues membres du conseil d'administration, de la direction et de tout le personnel de la Sépaq, je tiens à lui exprimer toute la gratitude et l'admiration pour le travail accompli et à lui souhaiter un aussi grand succès au sein du nouvel organisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration
de la Société des établissements de plein air du Québec,

Louis-Paul Allard

Message
DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

La Sépaq a quinze ans. Depuis ses débuts, elle a connu des événements marquants qui sont venus dessiner le profil qu'elle présente aujourd'hui. Elle s'est vu transférer, au fil des ans, de nombreux établissements d'envergure variable. Dans tous les cas, ces transferts se sont inscrits dans une volonté gouvernementale de réduction des dépenses publiques et ont donc été accompagnés d'un mandat strict d'amélioration financière.

Après une ère de décroissance marquée notamment par la cession des équipements des rivières Sainte-Anne, Saint-Jean, Matapédia et Patapédia en Gaspésie et du Parc du Mont-Sainte-Anne dans la région de Québec, le gouvernement procédait à une réorientation majeure du rôle et du mandat de la Société en 1995 par le transfert de la gestion des activités et services dispensés dans tout le réseau des réserves fauniques du Québec et par la prise en charge du service de réservations donnant accès à ces activités et services.

La Société a alors dû relever un double défi : effacer, sur un horizon de trois ans, le déficit chronique de ces établissements évalué à 8,4 millions de dollars l'année de leur transfert et atteindre cet objectif en concertation avec les milieux régionaux. L'exercice a été, dans les deux cas, couronné de succès. Aujourd'hui, le réseau des réserves fauniques dégage des profits et les conseils d'administration locaux, constitués de représentants du milieu et mis sur pied en 1995 pour en superviser la gestion, sont actifs plus que jamais.

Il va sans dire que ces succès ont pesé lourd dans la décision du gouvernement de confier à la Sépaq, le 1er avril 1999, la gestion du réseau des parcs québécois et de la station forestière de Duchesnay. La mission de la Sépaq est maintenant assortie d'un important volet de conservation et de préservation du patrimoine collectif.

Ses 45 établissements, occupant plus de 72 000 km² de territoires naturels et répartis dans quinze régions administratives du Québec, font du réseau Sépaq un outil de développement régional efficace et rentable.

Au fil du temps, l'intégration des intérêts régionaux s'est révélée comme la clé de voûte de la croissance de l'entreprise puisqu'elle a servi d'assise aux décisions qui orientent la gestion et le développement des établissements. Les 21 nouveaux établissements de la Sépaq se développeront donc aussi dans la concertation.

Ainsi, la Station écotouristique Duchesnay a été dotée, dès les premiers mois de son incorporation à la Sépaq, d'un comité de mise en valeur constitué de représentants régionaux. Ce comité a produit un plan de mise en valeur en quatre phases que la Sépaq a approuvé par l'annonce d'investissements totaux pouvant aller jusqu'à 14,3 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Suite à la production du plan de mise en valeur, un conseil d'administration local a été mis sur pied pour assurer le suivi de ce plan dans la concertation régionale.

Du côté des parcs, des tables d'harmonisation ont été constituées pour assurer la prise en compte des réflexions des régions en ce qui concerne les orientations qu'elles souhaitent voir adopter pour leurs parcs.

Par ailleurs, pour réaliser son mandat de constituer un véritable réseau de parcs de calibre international au Québec, la Sépaq a procédé à la reprise des activités commerciales autrefois confiées à des délégataires. Ce faisant, elle a embauché les employés des mandataires, s'assurant ainsi d'une main-d'œuvre expérimentée.

En reprenant les activités commerciales à son compte, la Société vise l'uniformité des services et la cohérence du réinvestissement des profits générés par ces activités avec les plans directeurs des parcs. Cette politique lui permet également de se doter d'une stratégie de marketing intégrée à l'ensemble des activités pour tous ses établissements. Soutenu par un Service des ventes et réservations proactif, des terminaux aux points de vente en voie d'implantation à la grandeur du réseau et un site Internet constamment mis à jour, ce plan marketing gouvernera la mise en marché des produits de la Sépaq tant au Québec qu'à l'étranger et guidera les relations avec les partenaires d'affaires et les grossistes réceptifs.

À propos de rayonnement à l'étranger, la Sépaq est très fière de souligner l'accession du parc de Miguasha au rang de Site naturel du patrimoine mondial. Le parc de Miguasha est un site fossilifère reconnu à travers le monde pour la qualité de conservation, l'abondance et la diversité des fossiles qui s'y trouvent. Cette décision de l'UNESCO consacre la valeur universelle exceptionnelle de ce site naturel et couronne, du même coup, plusieurs années de travail de la part de l'équipe du parc et de son directeur, M. Marius Arsenault.

Ce dénouement arrive au moment où l'intérêt du public pour la nature et ses phénomènes s'accentue. Les statistiques relatives au tourisme indiquent, en effet, une forte progression de l'écotourisme à l'échelle mondiale. Cette tendance, combinée à la conjoncture particulièrement favorable qui porte la Sépaq depuis quelques années, est de bon augure.

Par ailleurs, le gouvernement s'est fermement engagé à soutenir la Société dans son mandat de constituer un véritable réseau nature et d'en maximiser les retombées économiques. C'est ainsi que le ministre des Finances a annoncé, lors du dernier discours sur le budget, des crédits de 30 millions de dollars à la Sépaq pour l'amélioration des structures d'hébergement, des services et de l'accès aux sites et aux territoires qu'elle gère à travers le Québec. Cette somme s'additionne aux autorisations d'emprunt déjà prévues pour le réseau des parcs (39 millions de dollars) et aux autres investissements que la Société réalisera à même les liquidités générées par l'exploitation.

Ainsi, pour la période 1999-2000 à 2002-2003, la Société aura investi près de 100 millions de dollars en consolidation, entretien et développement de nouvelles activités dans l'ensemble de son réseau. Ces investissements auront généré plus de 500 emplois par année dont 300 permanents.

J'aimerais, en terminant, remercier tous les membres des conseils d'administration locaux et des tables d'harmonisation et tous les partenaires de la Société pour leur contribution plus que positive aux résultats encourageants constatés depuis quelques années. Je remercie également les membres du conseil d'administration de la Sépaq pour leur implication, leur compétence et l'intérêt qu'ils manifestent aux affaires de la Société. Enfin, un remerciement tout particulier aux employés de la Société qui ont été et sont toujours son premier atout.

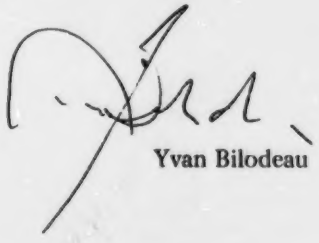

Yvan Bilodeau

Conseil
D'ADMINISTRATION

Président
Monsieur Louis-Paul Allard
Avocat
Montréal

Monsieur Yvan Bilodeau
Président-directeur général p. i.

Monsieur Louis Bourget
Directeur général
MRC Vallée-de-l'Or
Val-d'Or

Monsieur Jean-Pierre Clermont
Directeur général
Cégep de Matane
Matane

Monsieur Gérard Coulombe
Maire de la municipalité
de Grand-Remous et
agent en assurances
de personnes et de dommages
Grand-Remous

Madame Hélène Parent
Conseillère
en gestion de la
présence au travail
Montréal

Monsieur Sylvain Huppé
Secrétaire et directeur des
services juridiques p. i.

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA SÉPAQ

Yvan Bilodeau
président-directeur général p. i.

Réjean Beaulieu
directeur général
des centres récréotouristiques p. i.

Claude Beaudoin
directeur du marketing

Ghislain Bernard
directeur des ressources humaines

Réal Couture
directeur de l'administration
et des finances

Raymond Desjardins
directeur général des parcs

Sylvain Huppé
secrétaire et directeur
des services juridiques p. i.

Daniel Leboeuf
directeur des communications

Gaston Plourde
directeur général
aux opérations fauniques

Gaëtan Thibault
directeur des immobilisations
et des ressources matérielles

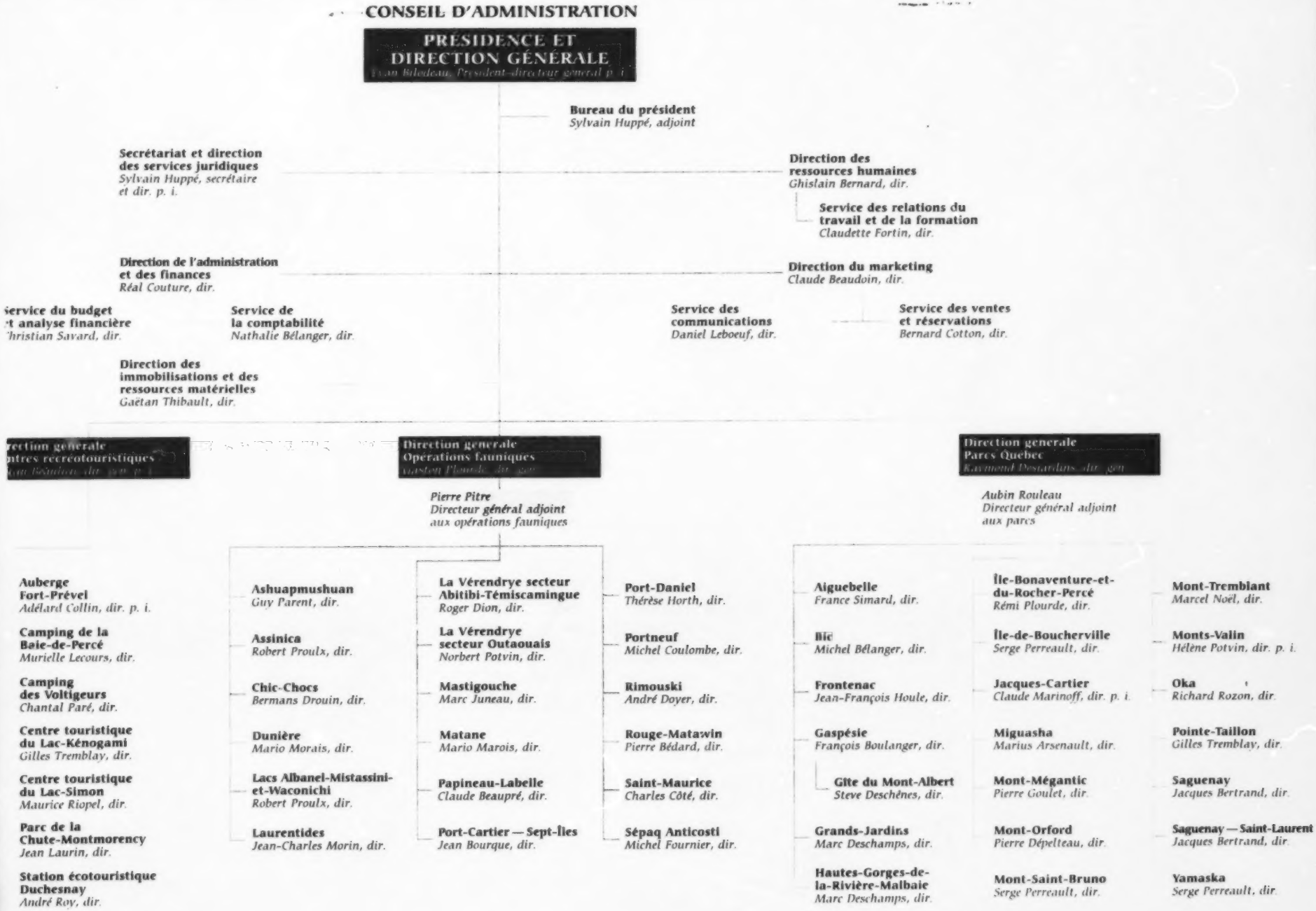

ganigramme au 20 juin 2000

Situation géographique
DES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ

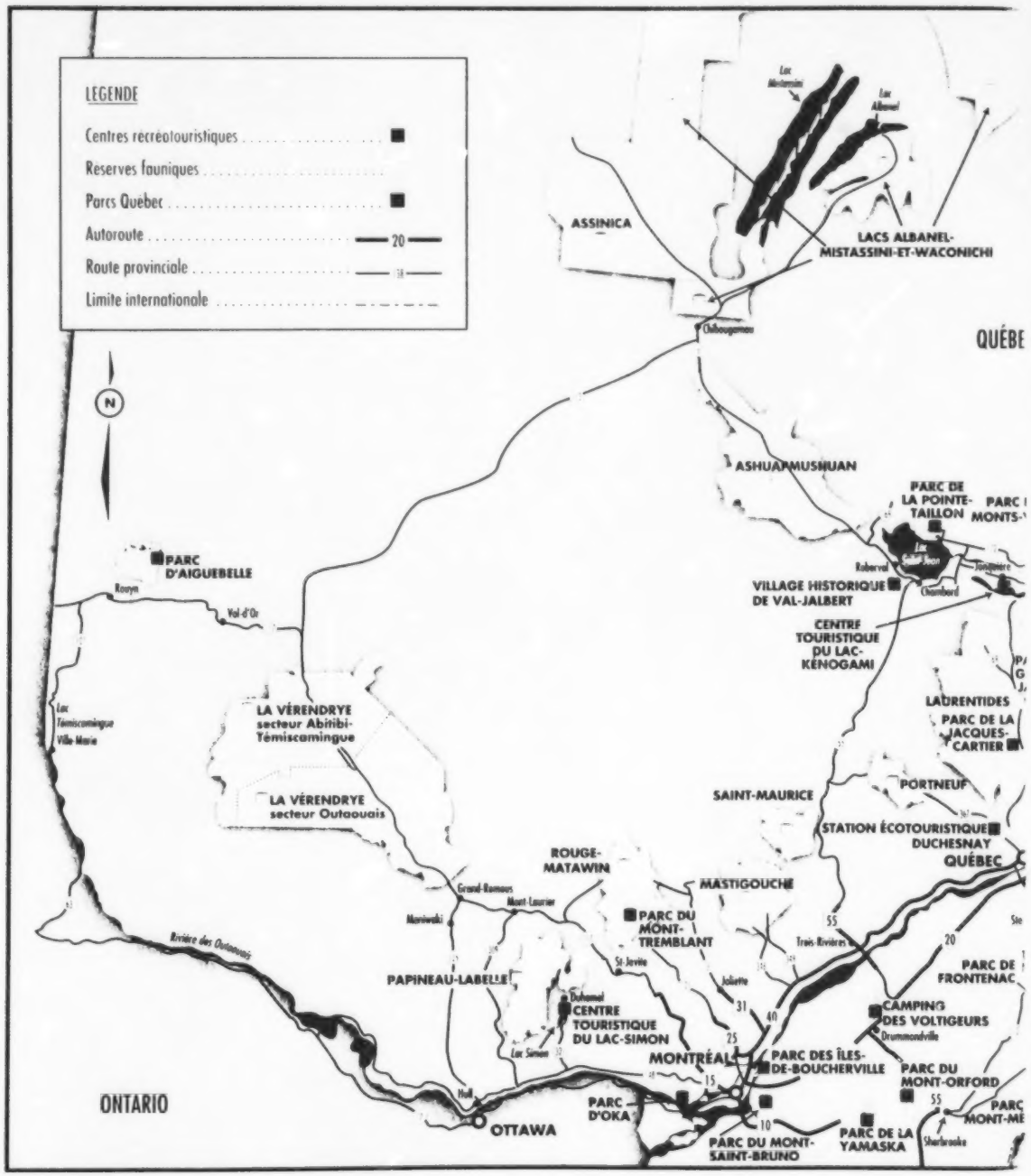

La Société des établissements de plein air du Québec

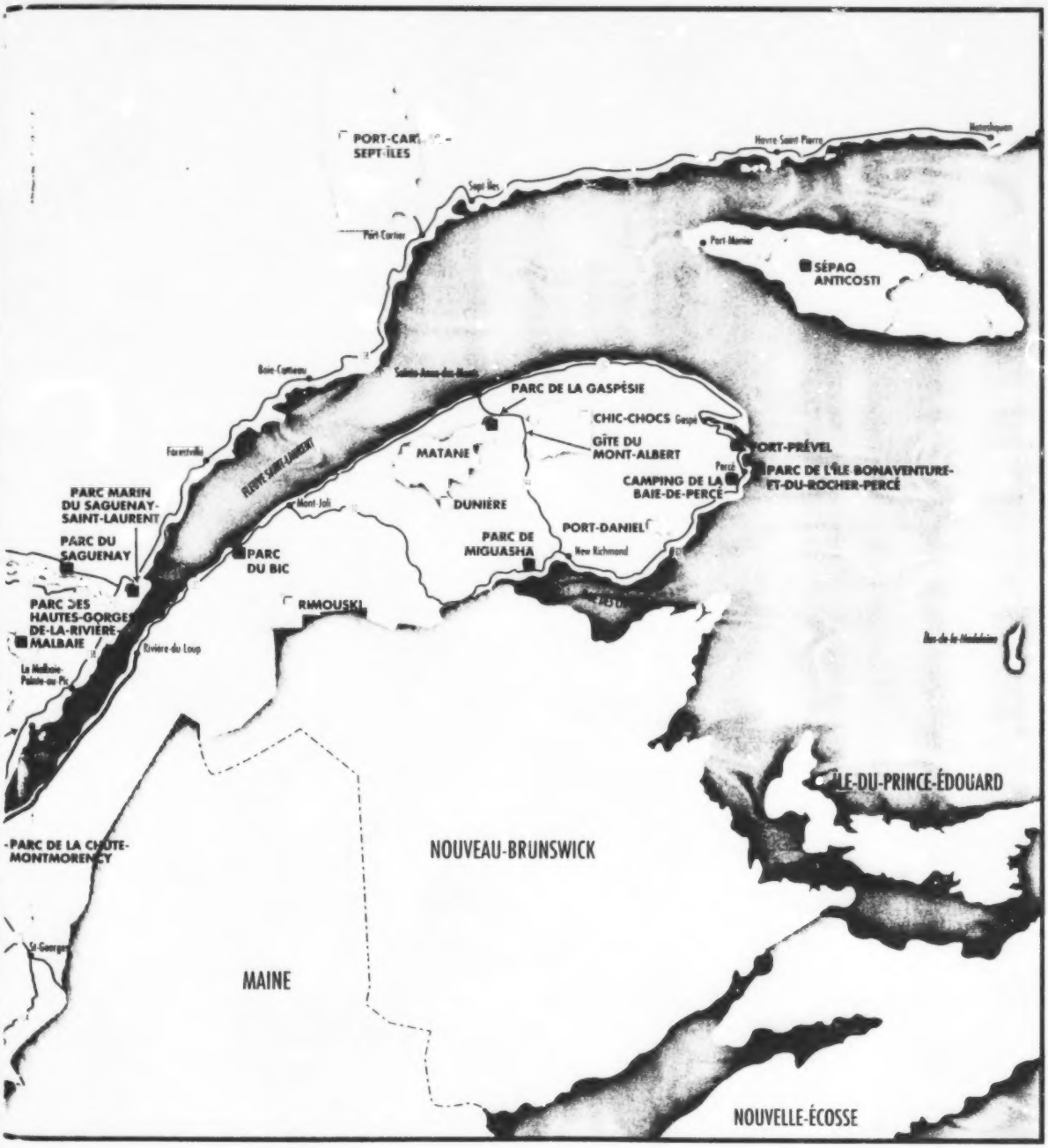

La Société
des établissements
de plein air
du Québec

Profil
DE LA SÉPAQ

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) est une société d'État à vocation commerciale, en activité depuis le 20 mars 1985, date d'entrée en vigueur de sa loi constitutive (L.R.Q., chapitre S-13.01) adoptée en décembre 1984. Elle relève de l'autorité du ministre des Transports et ministre responsable de la Faune et des Parcs qui est responsable de l'application de sa loi. Par ailleurs, le ministre des Finances en est l'actionnaire unique. Enfin, ses administrateurs sont nommés par le gouvernement du Québec.

Sa mission consiste à administrer, exploiter, protéger et mettre en valeur, en concertation avec les instances régionales, les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés en vertu de sa loi constitutive. Les valeurs d'entreprise qui sous-tendent cette mission comprennent la satisfaction de la clientèle, la conservation du patrimoine naturel québécois, la rentabilité financière, l'efficience et le développement durable, la prise en compte et l'intégration des intérêts régionaux, l'esprit d'entreprise et la responsabilisation du personnel, la simplification administrative, la rigueur et la transparence de gestion, l'innovation et le développement, et par voie de conséquence, le renforcement du réseau Sépaq. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une implantation active dans les régions où la Sépaq exploite des établissements. Cet engagement au plan régional l'amène à exercer un rôle de levier de développement économique et peut, conséquemment, conduire à la mise en place de partenariats pour le développement d'activités ou de services.

La Sépaq exploite actuellement 45 établissements comprenant vingt parcs, seize réserves fauniques, une pourvoirie, et huit centres récréotouristiques dont deux établissements hôteliers. De plus, elle détient la moitié des actifs de Sépaq–Val-Jalbert, s.e.n.c. Chef de file dans le domaine du plein air, elle gère plus de 72 000 km² de territoires naturels. Ses établissements sont répartis dans quinze régions administratives du Québec et elle emploie 2 000 personnes dont 1 900 en régions. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ 46 millions de dollars.

En ce qui concerne les parcs du Québec, de concert avec la Société de la faune et des parcs et les tables d'harmonisation, la Sépaq assure la gestion de l'ensemble des activités et des interventions nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs : conservation du milieu naturel, interprétation, mise en valeur, activités et services de plein air dans le respect des plans directeurs de chacun des parcs. Elle est responsable de l'élaboration et de la réalisation des plans d'affaires et des plans d'immobilisations des parcs. Elle assure la promotion et planifie le financement de l'ensemble des parcs et s'occupe également des relations internationales et des relations avec les communautés autochtones pour le suivi d'ententes et la conclusion de nouvelles ententes de services dans les parcs existants.

REVUE
DES ACTIVITÉS

RESSOURCES HUMAINES

En plus de l'intégration de la Station écotouristique Duchesnay et du réseau des parcs québécois au début de l'année financière, la Société a pris en charge, à compter de la fin des opérations de l'automne, la quasi-totalité des activités commerciales des parcs confiées jusque-là à des organismes du milieu et à des entreprises en concession. Ce faisant, une grande partie de la main-d'œuvre associée à ces activités était incorporée à la Sépaq. En conséquence, les effectifs de la Société atteignent maintenant 2 000 employés en haute saison.

La préparation du dossier de renouvellement de la convention collective pour l'unité parcs a été complétée et les rencontres avec le syndicat ont été tenues pour amorcer le processus de négociation. Il en est de même pour la Station écotouristique Duchesnay ainsi qu'à l'égard de l'unité du secteur faunique où la conclusion d'une entente de neuf ans, intervenue en avril 1997, prévoyait une réouverture, au sens du Code du travail, sur une révision des traitements et de certaines clauses.

Par ailleurs, le processus d'évaluation du personnel, basé sur les objectifs signifiés à chaque employé conformément aux orientations définies au plan stratégique de la Société, a été implanté et de nouveaux outils d'évaluation seront mis à la disposition des gestionnaires à compter de l'automne.

Pour ce qui est de la formation, des programmes d'accueil et d'intégration du personnel ont été dispensés à l'ensemble du personnel des parcs et de la Station écotouristique Duchesnay. Des formations spécifiques ont été élaborées pour permettre à ces nouveaux employés de se familiariser avec les plans d'opérations, les budgets, les rapports de gestion et les procédures et politiques de la Société.

D'autre part, l'implantation des terminaux aux points de vente est amorcée et se poursuivra au cours de la prochaine année, et ce, dans l'ensemble du réseau Sépaq. L'introduction de ce nouveau système de réservations impliquera la formation de tous les employés du Service des ventes et réservations et du personnel d'accueil dans les établissements.

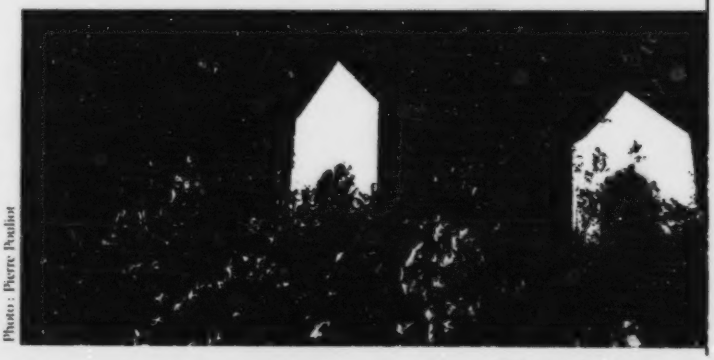

Photo : Pierre Pudlat

Calvaire du parc d'Oka

Enfin, la Société complétera, en 2000, l'implantation du programme de formation Client Plus de service à la clientèle auprès de tous les employés, quelles que soient leurs fonctions au sein de l'entreprise. Ce projet s'inscrit dans l'un des axes d'intervention privilégiés du plan stratégique de la Sépaq, soit le développement continu d'une culture d'entreprise axée sur le dépassement en matière de satisfaction des besoins de la clientèle et permettant l'atteinte et le maintien des standards de qualité les plus élevés de l'industrie touristique.

Dans cet ordre d'idées, un système de gestion de la qualité du service à la clientèle est actuellement en cours d'élaboration au sein de l'entreprise. Il s'agit d'un outil informatique qui permettra d'utiliser

les commentaires écrits de la clientèle suscités à l'aide du formulaire Dites-le-nous ! pour obtenir, en tout temps, un portrait précis de la satisfaction de la clientèle et de la progression du traitement des plaintes, suggestions et autres commentaires. En plus d'être un support à la décision concernant l'entretien, les immobilisations, le développement et même les politiques, cet instrument permettra d'identifier les irritants et d'appliquer rapidement les solutions appropriées ou encore d'étendre à d'autres établissements les pratiques positives soulignées par la clientèle.

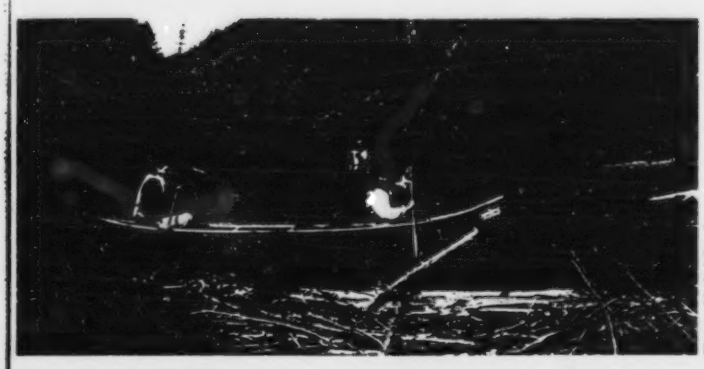

Photo : Michel Boudreau

Lac Lahaie
parc d'Aiguebelle

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Les ententes spécifiques, qui avaient été signées avec les conseils régionaux de développement (CRD) lors du transfert des quatorze réserves fauniques en 1995, et qui sont échues depuis le 31 décembre 1998, sont en voie de renouvellement. Chacune de ces ententes prévoyait la création d'un conseil d'administration local et d'un comité de mise en valeur. Lors d'une rencontre de la présidente et des présidents des conseils d'administration locaux tenue en avril 1998, il avait été proposé de fusionner ces deux entités. Au cours de la dernière année, cette suggestion a été soumise aux comités de mise en valeur à la faveur de rencontres visant à vérifier le degré d'avancement des pistes de développement prévues aux plans de mise en valeur. Ces derniers ont pratiquement tous appuyé la proposition de fusion des comités et les CRD concernés ont été avisés de la décision de fusion.

La composition des conseils d'administration locaux a donc été élargie pour y intégrer les représentants des organismes qui siégeaient aux comités de mise en valeur et qui sont toujours intéressés au suivi du développement des réserves fauniques de leur région. En outre, les ententes spécifiques, renouvelées jusqu'en 2005, prévoient désormais l'ajout du mandat de mise en valeur au rôle des conseils d'administration locaux.

Cette année, la Sépaq a administré la seconde et dernière phase du Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel annoncé lors du discours sur le budget en mars 1998. Ce programme, destiné aux jeunes, visait à leur permettre d'acquérir des compétences et une expérience d'emploi reliées à leur formation académique, à faciliter leur insertion professionnelle et sociale et à leur offrir des emplois de qualité tout en leur permettant de travailler dans leur région.

Cette seconde phase du plan, qui a permis, cette année, la réalisation de 30 projets dans douze établissements fauniques et au siège social de la Société, a entraîné la création de 157 emplois d'une durée de six mois, soit l'équivalent de 75,5 emplois à temps plein. Au total, pour les deux années du programme, le nombre d'emplois créés s'élève à 362 ou l'équivalent de 154,5 emplois à temps plein, excédant légèrement l'objectif initial, soit la création de 150 emplois à temps complet.

La réalisation de ces projets a apporté des améliorations notables aux bâtiments et au mobilier de plusieurs établissements fauniques. À certains endroits des réserves fauniques du Saint-Maurice et La Vérendrye, l'ajout de chalets est venu compléter l'offre de service. Certains des projets réalisés ont trait au potentiel faunique. En permettant l'acquisition de connaissances plus poussées relativement à la gestion de la faune ou en améliorant directement la qualité des habitats, ces projets auront finalement un impact sur le succès du prélèvement.

Au chapitre des relations avec les communautés autochtones, la Sépaq a poursuivi des discussions avec le Conseil de la nation huronne-wendat de Wendake au sujet du renouvellement de l'entente de gestion du secteur Tourilli de la réserve faunique des Laurentides. Par ailleurs, deux projets découlant d'une recommandation contenue au plan de mise en valeur de la réserve faunique La Vérendrye et visant à intensifier le partenariat avec les communautés autochtones habitant la réserve faunique ont vu le jour. Le premier s'est concrétisé par la mise en exploitation de six chalets, à l'été 1999, en vertu d'une entente intervenue en juin 1998 avec le Conseil de bande de Kitcisakik. Et enfin, le second projet, issu d'une entente conclue le 13 mars 2000 entre la Sépaq et la Corporation de développement économique Wabak Pimadizi, confie à cette dernière l'organisation des activités et services permettant de faire connaître la culture algonquine, notamment celle de la Nation Anishnabe du lac Simon, à une clientèle touristique.

Au printemps 2000, la Sépaq a cédé la pisciculture qu'elle possédait depuis 1997 à la Corporation récréotouristique de la station piscicole de Gaspé. Cet organisme compte donner un nouvel essor à la station en développant le potentiel récréotouristique de ce site d'intérêt patrimonial tout en poursuivant des activités piscicoles en association avec des partenaires régionaux.

Photo : Fred Klus

Cyclisme au parc du Bic

INTÉGRATION DES PARCS QUÉBÉCOIS

En ce qui a trait aux parcs, cette première année dans le giron de la Sépaq a été marquée par de nombreuses transformations, aussi bien dans les façons de faire qu'en matière d'organisation du travail. La tâche des directeurs de parcs, par exemple, a été considérablement modifiée avec l'intégration des activités commerciales autrefois confiées à des délégataires et une gestion décentralisée basée sur l'imputabilité et la reddition de compte.

Le parc de Miguasha, reconnu à travers le monde pour la qualité des fossiles qui s'y trouvent, a été désigné site du patrimoine mondial par l'UNESCO. Il s'agit, après l'arrondissement historique du Vieux-Québec, du deuxième site québécois sur la Liste du patrimoine mondial.

Par ailleurs, un nouveau parc, celui des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, vient grossir les rangs de Parcs Québec. Dès cette annonce, la Sépaq a commencé à intégrer les effectifs de la corporation qui gérait les activités sur ce territoire de façon à éviter l'interruption des services et à compléter l'intégration avant le début de la haute saison touristique.

La gestion de la très grande majorité des activités autrefois confiées à des délégataires a été reprise par la Société. Cette démarche s'est conclue suite à des discussions ouvertes avec les différents organismes impliqués qui ont reconnu que la présence de la Société permet plus facilement l'atteinte de l'objectif de faire des parcs québécois un véritable réseau de calibre international. Cette décision permet également d'assurer l'uniformité des services et la cohérence du réinvestissement des profits générés par ces activités avec les plans directeurs des parcs. Elle autorise également la mise en place d'une stratégie de marketing intégrée pour l'ensemble de ses activités.

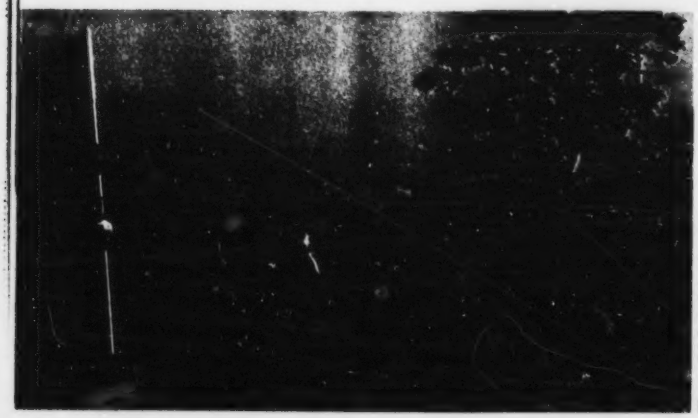

Photo : Stephane Lalonde

Terrain de golf Fort-Prével.

DÉVELOPPEMENT ET IMMOBILISATIONS

Du côté des centres récréotouristiques, la première année de la Station écotouristique Duchesnay au sein de la Sépaq a vu la mise sur pied d'un comité de mise en valeur constitué de représentants régionaux. Ce comité a réalisé un plan de mise en valeur qui requerra des investissements de l'ordre de 14,3 millions de dollars pour l'ensemble des quatre phases d'intervention. Les travaux de la première phase ont été initiés dès le printemps 2000. Au terme de son mandat, le comité de mise en valeur a été remplacé par un conseil d'administration local chargé, notamment, du suivi du plan de mise en valeur.

Dans cet ordre d'idées, l'Auberge Fort-Prével, qui s'apprête à terminer les travaux d'agrandissement de son terrain de golf, s'est aussi dotée, pour cet équipement, d'un conseil d'administration local afin d'être en mesure de prendre en compte et d'intégrer les intérêts de l'association locale des golfeurs. De plus, la Sépaq s'est engagée, avec les responsables de neuf autres terrains de golf, dans un partenariat régional ayant pour objectif de promouvoir le circuit de golf touristique gaspésien.

Au Parc de la Chute-Montmorency, la Sépaq a conclu une association avec Les Productions Théâtrissimo inc. afin de présenter, au cours des trois prochaines années, des productions estivales de qualité au Théâtre de la Dame Blanche. Depuis deux ans, la présence des Productions Théâtrissimo inc. a permis à cet équipement culturel de bénéficier d'une énergie nouvelle. De son côté, en s'associant à la Sépaq, la dynamique équipe de production théâtrale bénéficiera de l'expertise de gestion de la société d'État. Cette association va

consolider l'offre récréative du Parc de la Chute-Montmorency et conforter la relève de la production théâtrale dans la région de Québec.

Toujours au Parc de la Chute-Montmorency, la réputation de la table du Manoir vient de connaître un nouveau sommet alors que son chef exécutif, M^me^ Marie-Chantal Lepage a été honorée du titre de chef de l'année par ses pairs de la Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec. En janvier 2000, M^me^ Lepage avait franchi la première étape de cette importante consécration en devenant la première femme à accéder au titre régional. C'est donc la première fois, en quarante ans, que la Société des chefs, cuisiniers et pâtissiers du Québec décerne le titre national à une femme.

En matière d'immobilisations et de travaux majeurs, 254 projets ont été réalisés au cours de l'année pour un total de 17 801 000 $. En mars 2000, le ministre des Finances a annoncé, dans son discours sur le budget 2000-2001, un plan d'investissements de 30 millions de dollars sur trois ans pour améliorer les infrastructures d'hébergement, de services et d'accès des territoires dont la Sépaq a la gestion. Ainsi, dans sa programmation des immobilisations pour l'année en cours, la Société prévoit investir globalement 38,4 millions de dollars dont 17,7 millions proviennent de ce plan d'investissements. Les projets au programme, dont une partie relève du développement, concernent une quarantaine d'établissements dans quatorze régions du Québec. Ils permettront d'accroître la qualité de l'offre pour mieux répondre aux besoins et aux attentes de la clientèle, tout en créant des emplois et des achats en région.

Le Direction des immobilisations et des ressources matérielles entreprendra, à compter de l'automne 2000, un inventaire détaillé de toutes les infrastructures des établissements de la Sépaq. La banque de données qui résultera de cet exercice servira à la planification des immobilisations et deviendra, par le moyen d'une mise à jour continue, un outil permettant le contrôle permanent de la qualité des installations.

VENTE ET MISE EN MARCHÉ

Cette année, la Société a révisé son plan stratégique de marketing pour intégrer l'ensemble du réseau des 45 établissements de la Sépaq. La mise en œuvre de ce plan passe par la création de cinq clubs de produits : aventure estivale, aventure hivernale, chasse et pêche, hôtellerie de réunion et marché corporatif et enfin, découverte des parcs et sites thématiques. L'application des recommandations de ce plan marketing est déjà amorcée.

Par ailleurs, une foule d'activités marketing ont été réalisées en 1999-2000. La Sépaq a organisé deux grandes tournées de familiarisation des grossistes, participé à une vingtaine de salons et à la bourse touristique Bienvenue Québec. Elle était également présente à Calgary lors de la tenue de Rendez-vous Canada, où elle a été sélectionnée par Tourisme Québec comme exposant vedette pour les produits de randonnées à skis et à motoneige. De plus, la Société a pris part à la campagne publicitaire de Tourisme Québec pour les produits de villégiature et plein air dans les marchés cibles de Toronto, Boston, New York et Washington.

Au chapitre des communications, près d'une centaine de communiqués de presse ont été diffusés dans les médias pour informer les adeptes de plein air et le public en général des activités et services de la Société. Ceux-ci font aussi l'objet d'une diffusion sur le site Internet de la Sépaq depuis l'automne dernier.

Il faut également souligner que l'ensemble du site Internet a été traduit en anglais afin d'assurer une diffusion plus ample de l'image de la Société et de ses activités. De plus, un CD-ROM multimédia, Le guide Parcs Québec, qui offre une visite virtuelle de chacun des vingt parcs du réseau a été lancé, en partenariat avec la société SoftMap.

D'autre part, la banque de photographies de la Société s'est enrichie de plus de 40 000 diapositives publiables provenant de l'ancien ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF). Celles-ci permettront d'illustrer les nombreux dépliants et publicités réalisés par la Sépaq.

Afin de répondre aux besoins de la clientèle et de mieux cibler les produits de plein air en intégrant l'offre de tous les établissements, deux nouveaux dépliants – l'un portant sur les activités hivernales et l'autre, sur le camping – ont été produits. Comme les tendances montrent une nette progression de ces activités, leur promotion devrait assurer une part de marché intéressante pour le réseau d'autant plus qu'il est déjà bien positionné par son offre, notamment en camping, avec plus de 5 500 emplacements à travers le Québec.

En ce qui concerne les médias électroniques, la Sépaq a participé, au cours de l'année, à plus d'une quarantaine d'émissions de télévision (entrevues, invités spéciaux, etc.) sur différents réseaux, sans compter plusieurs entrevues réalisées dans de nombreuses stations de radio dans toutes les régions du Québec. Plusieurs tournées de familiarisation avec la presse spécialisée de plein air furent réalisées dans le réseau des réserves fauniques. Elles ont mené à la publication de nombreux reportages dans les grands quotidiens et les revues spécialisées de plein air et autres. Près d'une trentaine d'émissions de télévision ont aussi été enregistrées dans le réseau des réserves fauniques et dans celui de Parcs Québec et diffusées sur les ondes de deux chaînes de télévision.

À l'interne, la Sépaq s'est dotée d'un bulletin trimestriel afin d'informer l'ensemble de ses employés et les membres des organismes de concertation sur les affaires de la Société, les produits de ses établissements, les nouvelles publications, les mouvements de personnel, les directives administratives, la formation et plusieurs autres aspects liés au réseau. Cette publication répond également à une recommandation contenue au plan stratégique de marketing à l'effet de considérer la clientèle interne comme clientèle cible dans la promotion des produits.

Le Service des ventes et réservations a conduit plusieurs dossiers majeurs au cours de l'exercice 1999-2000. Tout d'abord, l'amélioration de la téléphonie du centre d'appels et l'implantation d'un système de réponses vocales interactives ont été au cœur de ses préoccupations. La réalisation de ces projets permet maintenant à la clientèle d'accéder plus facilement au Service des ventes et réservations.

En second lieu, le Service des ventes et réservations a relevé le défi de la mise en place d'un service d'information générale sur les parcs québécois. Ce service a notamment pour but de répondre aux demandes de renseignements téléphoniques de la clientèle des parcs tout en absorbant le volume régulier.

Puis, l'intégration des produits commerciaux des parcs au système en réseau de ventes et réservations a débuté. Elle devrait être complétée à la fin de la

présente année. Le camping est certainement le produit à contribution le plus fort des parcs. La demande est telle qu'elle assure à la Sépaq un positionnement optimal dans le marché compte tenu du nombre d'emplacements et de l'étendue de son réseau incluant les réserves fauniques et les centres récréotouristiques.

Enfin, la Sépaq vient tout juste de se doter d'un point de vente permanent au centre Infotouriste de Montréal. Véritable carrefour de l'information touristique, le centre Infotouriste de Montréal accueille annuellement 955 000 visiteurs qui peuvent y recevoir de l'information, s'y procurer de la documentation et même effectuer des réservations. Ce bureau des ventes, en service sept jours par semaine, constitue un excellent moyen d'accroître la visibilité des établissements de la Sépaq auprès des Montréalais qui représentent déjà 40 % de la clientèle de la Société, mais également auprès des touristes qui visitent la métropole et planifient leurs excursions en province à partir de Montréal.

Pour l'année 1999-2000, la compilation des statistiques d'utilisation des produits établie par le Service des ventes et réservations ne comprend pas les produits des parcs autres que ceux déjà présents au dernier exercice. Les produits d'été ont poursuivi leur progression, enregistrant une hausse de 7 % par rapport à 1998-1999. Les activités hivernales ont, quant à elles, subi le contrecoup d'un début de saison singulièrement tardif, et accusent un léger retard de 4 %. Ce sont les produits d'automne, principalement la villégiature et la chasse, qui se sont démarqués, encore cette année, par une augmentation de 19 % de fréquentation.

Photo : Sépaq

Sentier de ski de fond dans la réserve faunique des Laurentides

REVUE
FINANCIÈRE

Le redressement financier amorcé en 1996-1997 a, jusqu'à maintenant, été jalonné d'un certain nombre de faits marquants, notamment l'an dernier, avec le bénéfice d'exploitation généré par les réserves fauniques transférées en 1995 et le premier résultat positif avant intérêts et amortissement depuis 1992-1993. L'exercice financier 1999-2000 démontre que la poursuite de l'application du plan de redressement financier améliore de façon fondamentale la situation financière puisque pour la première fois en quinze ans d'existence, la Sépaq a enregistré, en excluant la Station écotouristique Duchesnay et les parcs nouvellement transférés, des liquidités positives après intérêts et remboursement de la dette.

Résultats et liquidités

Une conjoncture économique très favorable, conjuguée à la poursuite du plan de redressement et un bon contrôle des dépenses, a permis d'améliorer les résultats de 1 286 000 $ par rapport à 1998-1999 sur une base comparable. En effet, ceux-ci sont passés de 177 000 $ à 1 463 000 $ en 1999-2000 avec des revenus en hausse de 6 % à 33 862 000 $ par rapport à 31 973 000 $ et des dépenses se maintenant au même niveau. Sur la base des résultats de 1995-1996, première année de gestion des réserves fauniques, c'est une augmentation de 8,3 millions de dollars des revenus soit 33 % pour les activités comparables alors que les dépenses n'ont augmenté que de 3 %. Ces résultats montrent clairement l'apport de la mise en marché des produits du réseau comme élément déterminant du redressement financier.

Cette amélioration de la situation financière fait que, pour la première fois depuis les débuts de la Sépaq, l'exploitation des établissements des secteurs fauniques et récréotouristiques génèrent suffisamment de liquidités pour couvrir les intérêts et le remboursement de la dette. En tenant compte des résultats de la Station écotouristique Duchesnay et du réseau des parcs récemment transférés, les liquidités positives s'élèvent à 642 000 $, soit le montant le plus élevé à ce jour. Et puisque tous les profits sont réinvestis

(En milliers de dollars)	Comparables [1]					Sépaq
	1995-1996	1998-1999	1999-2000	Variation 1995-1996		1999-2000
Revenus	25 524,0	31 973,0	**33 862,0**	8 338,0	33 %	46 292,0
Dépenses	31 604,0	31 796,0	**32 399,0**	795,0	3 %	48 126,0
Résultats	**(6 080,0)**	**177,0**	**1 463,0**	**7 543,0**		**(1 834,0)**
Intérêts	(1 214,0)	(484,0)	**(543,0)**	(447,0)		
Remboursement de dette	(906,0)	(878,0)	**(877,0)**	(877,0)		
Liquidités avant compensations	**(8 200,0)**	**(1 185,0)**	**43,0**			**(3 158,0)**
Compensations financières	3 547,0	250,0	**225,0**			**3 800,0**
Liquidités [2]	**(4 653,0)**	**(935,0)**	**268,0**			**642,0**

[1] Excluent les parcs et la Station écotouristique Duchesnay cédés à la Sépaq en 1999 et le Village historique de Val-Jalbert.
[2] Excluent les investissements, les subventions aux immobilisations et les activités abandonnées.

dans les produits, le lien de cause à effet entre l'efficacité du plan de redressement et le renforcement du réseau par la consolidation de l'offre est manifeste.

Bilan

Le gouvernement a procédé au remboursement du solde de la dette relative aux activités abandonnées. Ainsi, avec le redressement financier des opérations, l'intérêt de l'actionnaire atteint maintenant 9 212 000 $ comparativement à une valeur négative au montant de 2 904 000 $ en 1998-1999.

Perspectives

Le défi des prochaines années sera double. Il faudra, d'une part, continuer d'améliorer encore les résultats en augmentant le volume des revenus pour investir davantage dans les produits de manière à satisfaire et fidéliser une clientèle de plus en plus exigeante. D'autre part, la gestion et le développement du réseau Parcs Québec requerront un effort particulier pour bien le faire connaître des Québécois mais aussi une grande vigilance pour s'assurer de la cohérence d'une gestion rigoureuse axée sur les gains de productivité et le maintien des acquis dans le contexte de la conservation du patrimoine naturel québécois. Il faut démontrer que la croissance du chiffre d'affaires est tout à fait conciliable avec une perspective de développement durable.

L'atteinte des objectifs de croissance passe d'abord par un bon choix des investissements pour, d'une part, consolider l'offre actuelle – certains établissements souffrant encore de sous-investissements – mais aussi par une diversification des produits en lien avec les nouvelles tendances du marché.

Par ailleurs, le renforcement du réseau se réalisera en misant sur un système de réservation unifié étendu à tous les points de ventes, sur une force de vente qui sera éventuellement composée de l'ensemble du personnel, sur la forfaitisation de séjours et prochainement, sur la possibilité de transiger directement par Internet. Tous ces facteurs permettront, plus que jamais, de rejoindre la clientèle, non seulement au Québec, mais également à l'échelle mondiale, et de lui faire connaître notre plus bel actif collectif : la nature et le plein air québécois.

Photo : Pierre Paulat

Vue sur le parc d'Oka.

Cette combinaison des investissements et du renforcement du réseau maximisera les retombées de l'achalandage actuel qui est d'environ six millions de jours-visites annuellement.

Enfin, le développement de partenariats sur une base d'affaires sera aussi privilégié pour la croissance de l'offre et l'expension des marchés.

Rapport
DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société des établissements de plein air du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation incluant les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus. Les renseignements financiers contenus dans le reste du présent rapport annuel concordent avec l'information présentée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction s'est dotée d'un système comptable et d'un système de contrôles internes, conçus tous deux en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Sépaq reconnaît par ailleurs qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

La firme de vérification externe Mallette Maheu, société en nom collectif, comptables agréés, a procédé à la vérification des états financiers de la Sépaq, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et son rapport de vérification expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le vérificateur peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

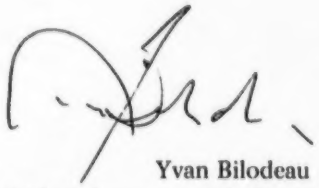

Yvan Bilodeau
Président-directeur général p. i.

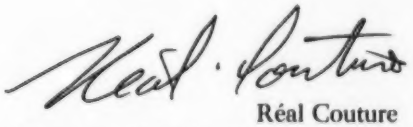

Réal Couture
Directeur administration et finances

Québec, le 1er juin 2000

Au Ministre
DES FINANCES

Nous avons vérifié le bilan de la Société des établissements de plein air du Québec au 31 mars 2000 et les états des résultats, des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Mallette Maheu

Mallette Maheu
Société en nom collectif
Comptables agréés

Québec, le 1er juin 2000

Résultats

Exercice terminé le 31 mars (En milliers de dollars)	2000	1999
REVENUS		
Pêche et villégiature	**12 777 $**	11 682 $
Chasse	**9 628**	8 329
Hôtellerie et restauration	**6 904**	5 798
Autres activités de plein air	**3 553**	3 159
Honoraires de gestion (note 3)	**9 969**	-
Concessions et divers	**3 461**	3 005
	46 292	31 973
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	**26 993**	16 244
Entretien	**7 870**	5 334
Frais généraux et administratifs	**6 244**	4 427
Produits de revente	**3 121**	2 894
Frais de ventes et marketing	**2 454**	1 535
Impôts fonciers et droits	**1 444**	1 362
	48 126	31 796
RÉSULTATS D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENT ET COMPENSATIONS FINANCIÈRES	**(1 834)**	177
Amortissement	**(1 881)**	(1 425)
Compensations financières (note 5)	**3 800**	250
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	**85**	**(998)**
FRAIS FINANCIERS		
Intérêts sur dette à court terme	**(151)**	(222)
Intérêts sur dette à long terme	**(296)**	(262)
	(447)	(484)
TRAVAUX MAJEURS	**(5 953)**	(3 454)
QUOTE-PART DANS LA PERTE D'UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE	**(165)**	(1)
AUTRES ÉLÉMENTS (note 12)	**1 959**	4 823
PERTE DES ACTIVITÉS MAINTENUES	**(4 521)**	(114)
Activités abandonnées (note 6)	**15 637**	6 700
RÉSULTATS NETS	**11 116 $**	6 586 $

Capitaux
PROPRES

Exercice terminé le 31 mars (En milliers de dollars)	2000	1999
CAPITAL-ACTIONS (note 10)	**51 987 $**	50 987 $
DÉFICIT ACCUMULÉ		
Solde au début	**(68 891)**	(75 477)
Virement du surplus d'apport (note 5)	**15 000**	-
	(53 891)	(75 447)
Résultats nets	**11 116**	6 586
Solde à la fin	**(42 775)**	(68 891)
	9 212 $	(17 904) $

Flux
DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars (En milliers de dollars)	2000	1999
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Rentrées de fonds - exploitation	**51 698 $**	37 644 $
Sorties de fonds - fournisseurs et rémunération	**(46 266)**	(37 484)
Intérêts versés	**(469)**	(511)
	4 963	(351)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	**(11 848)**	(3 745)
Produits de cessions d'actifs	**217**	1 565
Avance à une société affiliée	**(252)**	(110)
	(11 883)	(2 290)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt	**6 000**	-
Remboursement de la dette à long terme	**(877)**	(878)
Variation de la dette à court terme	**(608)**	(161)
Émission de capital-actions	**1 000**	-
Subventions aux immobilisations (note 5)	**2 980**	2 465
	8 495	1 426
ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 6)		
Subvention	**13 795**	6 644
Remboursement de la dette à long terme	**(14 565)**	(5 000)
Paiement des intérêts sur la dette à long terme	**(280)**	(770)
Variation nette des autres postes	**(389)**	(194)
	(1 439)	680
VARIATION DE L'ENCAISSE	**136**	(535)
ENCAISSE AU DÉBUT	**(439)**	96
ENCAISSE À LA FIN (note 8)	**(303) $**	**(439) $**

Bilan
AU 31 MARS

(En milliers de dollars)	2000	1999
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Débiteurs (note 4)	**2 770 $**	456 $
Subventions à recevoir	**1 008**	2 123
Frais reportés au prochain exercice	**3 101**	2 696
	6 879	5 275
AVANCE À UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE	**362**	110
PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE	**318**	483
TERRITOIRES À VOCATION RÉCRÉATIVE OU TOURISTIQUE	**1 006**	1 010
IMMOBILISATIONS (note 7)	**44 465**	35 169
ACTIFS RELATIFS AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 6)	**12 049**	11 157
	65 079 $	53 204 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dette à court terme (note 8)	**7 472 $**	8 216 $
Créditeurs	**14 964**	5 922
Dépôts de clients	**4 467**	4 250
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	**877**	877
	27 780	19 265
DETTE À LONG TERME (note 9)	**12 417**	7 294
SUBVENTIONS REPORTÉES	**14 610**	12 305
PASSIF RELATIF AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES (note 6)	**1 060**	17 244
	55 867	56 108
INTÉRÊT DE L'ACTIONNAIRE		
PASSIF À L'ÉGARD DE L'ACTIONNAIRE (note 5)	**-**	15 000
CAPITAUX PROPRES	**9 212**	(17 904)
	9 212	(2 904)
	65 079 $	53 204 $

ENGAGEMENTS (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Louis-Paul Allard

Yvan Bilodeau

Notes complémentaires
AU 31 MARS 2000

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJETS

La Société a été créée par la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec (L.R.Q., chapitre S-13.01), sanctionnée le 21 décembre 1984. Elle a pour objet d'administrer, d'exploiter et de développer, seule ou avec d'autres, les équipements, les immeubles ou les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés en vertu de sa loi constitutive; de concevoir, de construire, d'administrer, d'exploiter et de développer seule ou avec d'autres, tout autre équipement, immeuble ou territoire à vocation récréative ou touristique.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations qui ont une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de revenus et de dépenses présentés aux états financiers.

b) Territoires à vocation récréative ou touristique

Les territoires à vocation récréative ou touristique sont présentés au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

c) Participation dans une société affiliée

La Société comptabilise sa participation dans une société affiliée à la valeur de consolidation.

d) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments et infrastructures	4 %
Téléphérique	5 %
Matériel roulant, mobilier, équipements, améliorations locatives	14 % et 20 %

e) Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subventions reportées. Elles sont virées aux résultats sur la base de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

f) Impôts sur le revenu

De par sa loi constitutive, toutes les actions de la Société sont attribuées au ministre des Finances du Québec; la Société n'est donc pas assujettie aux impôts sur le revenu.

g) Régimes de retraite

Les employés de la Société sont couverts par les régimes de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics québécois. La contribution de la Société à ces régimes de retraite a été établie par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances du Québec et couvre les services courants.

3 - TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS

a) Réseau Parcs Québec

Le 31 mars 1999, le gouvernement a confié à la Société la gestion des activités et services dans les parcs québécois. Des honoraires de gestion totalisant 9 969 000 $ ont été versés à la Société au cours de l'exercice, ainsi qu'une subvention de 3 000 000 $ (voir note 5) pour permettre d'améliorer l'offre de services dans les parcs. Le montant des honoraires de gestion pour les années à venir sera révisé pour tenir compte des perspectives financières de la Société en rapport avec les activités transférées.

La gestion du réseau Parcs Québec a généré des revenus totalisant 11 150 000 $ (incluant les honoraires de gestion) et des résultats d'exploitation nets de 124 000 $.

b) Station forestière de Duchesnay

Le 31 mars 1999, le gouvernement a transféré à la Société les biens meubles et immeubles de la station forestière de Duchesnay ainsi que la responsabilité de gérer et d'administrer ce territoire, et d'y développer des activités récréotouristiques suivant un contrat intervenu à cet effet avec le ministre des Ressources naturelles, en vertu duquel ce dernier versera à la Société un montant de 700 000 $ annuellement (incluant le loyer) pour chacun des exercices 1999-2000 à 2003-2004 inclusivement.

4 - DÉBITEURS

Les débiteurs sont composés des comptes clients ainsi que d'une somme de 2 238 000 $ à recevoir du gouvernement relativement aux jours de vacances et de maladie accumulés par les employés du réseau Parcs Québec et de la Station écotouristique Duchesnay avant leur transfert à la Société.

5 - SUBVENTIONS

(En milliers de dollars)	2000	1999
SUBVENTIONS INSCRITES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS		
Compensations financières		
Réseau Parcs Québec	3 000 $	- $
Station écotouristique Duchesnay	575	-
Réserves fauniques Assinica et des lacs Albanel-Mistassini-et-Waconichi	225	250
	3 800	250
Autres subventions		
Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel – partie afférente aux travaux majeurs	2 588	2 687
Restructuration financière	-	1 000
Remboursement des coûts relatifs aux inondations de juillet 1996	-	944
	2 588 $	4 631 $

La subvention du gouvernement en compensation des déboursés relatifs à la dette attribuable au Parc du Mont-Sainte-Anne est présentée séparément à la note 6.

5 - SUBVENTIONS (SUITE)

(En milliers de dollars)	2000	1999
Subventions aux immobilisations		
Plan d'amélioration de l'offre touristique en milieu naturel – partie afférente aux immobilisations	**649 $**	1 218 $
Autres	**2 331**	1 247
	2 980 $	2 465 $
Subvention inscrite au surplus d'apport et virée au déficit accumulé	**15 000 $**	- $

À la suite de l'adoption de la Loi sur la réforme de la comptabilité gouvernementale (L.Q. 1999, chapitre 9), le gouvernement a accordé à la Société une subvention de 29 565 000 $ destinée au remboursement du passif à l'égard de l'actionnaire de 15 000 000 $ et de la dette relative aux activités abandonnées de 14 565 000 $. Une portion de 770 000 $ de cette subvention était inscrite dans les débiteurs et aux résultats nets de l'exercice précédent.

La partie de la subvention attribuable au passif à l'égard de l'actionnaire a été comptabilisée au surplus d'apport, lequel a été porté en réduction du déficit accumulé.

6 - ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 12 mai 1994, le gouvernement a annoncé la privatisation du Parc du Mont-Sainte-Anne et a réalisé, au cours de l'exercice suivant, la cession des actifs. Dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 1994, la Société a inscrit une perte à la suite de cette décision pour pourvoir aux frais de la transaction, à la perte sur la cession d'actifs et pour tenir compte de la période d'encaissement des montants à recevoir qui pourrait s'échelonner jusqu'en 2029.

Les actifs relatifs aux activités abandonnées sont constitués des montants à recevoir découlant de la transaction et les passifs comprennent des créditeurs et frais courus.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, les résultats montrent à la rubrique «Activités abandonnées» un revenu net de 15 637 000 $ ventilé comme suit :

(En milliers de dollars)	2000	1999
Subvention du gouvernement en compensation des déboursés relatifs à la dette attribuable au Parc du Mont-Sainte-Anne (note 5)	**13 795 $**	6 644 $
Dépense d'intérêts sur les emprunts attribuables au Parc du Mont-Sainte-Anne	**(280)**	(770)
Virement de l'escompte d'actualisation	**892**	826
Révision du poste créditeurs et frais courus	**1 230**	-
	15 637 $	6 700 $

7 - IMMOBILISATIONS

(En milliers de dollars)	2000			1999
	Coûts	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	3 802 $	- $	3 802 $	3 380 $
Bâtiments et infrastructures	47 817	10 420	37 397	29 157
Téléphérique	1 233	1 861	817	878
Matériel roulant	2 324	1 757	463	269
Mobilier, équipements et améliorations locatives	7 911	5 925	1 986	1 485
	63 236 $	18 622 $	44 465 $	35 169 $

8 – DETTE À COURT TERME

L'emprunt bancaire d'un montant total autorisé de 11 000 000 $ porte intérêt à des taux variant de 4,68 % à 5,51 %.

La dette à court terme est composée des éléments suivants :

(En milliers de dollars)	2000	1999
Encaisse (diminuée des chèques en circulation)	(303) $	(439) $
Emprunt bancaire	(7 169)	(7 777)
	(7 472) $	(8 216) $

9 - DETTE À LONG TERME

(En milliers de dollars)	2000	1999
Emprunt, d'un montant autorisé de 39 000 000 $, portant intérêt à des taux variant de 4,79 % à 5,51 %, avec modalité de remboursement et échéance à être établies lorsque le montant total autorisé aura été perçu	6 000 $	- $
Emprunts portant intérêt à des taux variant de 4,68 % à 5,51 %, remboursables par versements annuels de 477 000 $, échéant en 2009	4 294	4 771
Emprunt au gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique, ne portant pas intérêt, remboursable en versements semestriels au montant de 200 000 $ échéant en 2009	3 000	3 400
	13 294	8 171
Moins portion échéant au cours du prochain exercice	(877)	(877)
	12 417 $	7 294 $

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont de 877 000 $ chacun.

10 - CAPITAL-ACTIONS

(En milliers de dollars)	2000	1999
Autorisé :		
D'après sa loi constitutive, la Société est autorisée à émettre, au ministre des Finances, 750 000 actions ordinaires, avec droit de vote, d'une valeur nominale de 100 $		
Émis :		
268 617 actions en paiement de transferts d'actifs	**26 862 $**	26 862 $
251 250 actions payées comptant	**25 125**	24 125
	51 987 $	50 987 $

Au cours de l'exercice, la Société a émis 10 000 actions pour une considération au comptant de 1 000 000 $.

11 - ENGAGEMENTS

La Société est liée par des baux dont le solde total des engagements est de 3 556 782 $, exclusion faite des clauses escalatoires. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars)	
2001 -	1 113 $
2002 -	565 $
2003 -	516 $
2004 -	516 $
2005 -	516 $

De plus, au 31 mars 2000, la Société s'était engagée à effectuer des dépenses en immobilisations au cours du prochain exercice pour un montant de 208 000$.

12 - AUTRES ÉLÉMENTS

Le poste «Autres éléments» présenté à l'état des résultats est composé des montants suivants :

(En milliers de dollars)	2000	1999
Autres subventions (note 5)	**2 588 $**	4 631 $
Gains sur cession d'actifs	**214**	192
Révision de la provision pour banques de vacances et maladie	**(843)**	-
	1 959 $	4 823 $

13- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 1999 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 2000.

WORLD HERITAGE · PATRIMOINE MONDIAL · PATRIMONIO MUNDIAL

Coordonnées
DES ÉTABLISSEMENTS DE LA SÉPAQ

SECTEUR FAUNIQUE

Réserve faunique Ashuapmushuan

Directeur : M. Guy Parent
Km 33, route 167, Case postale 40
La Doré (Québec) G8J 1Y4

Téléphone : (418) 256-3806
Télécopieur : (418) 256-3808

Courriel : ashuapmushuan@sepaq.com

Réserves fauniques Assinica et des lacs Albanel-Mistassini-et-Waconichi

Directeur : M. Robert Proulx
264, route 167, Case postale 38
Chibougamau (Québec) G8P 2K5

Téléphone : (418) 748-7748
Télécopieur : (418) 748-7749

Courriel : assinica@sepaq.com

Réserve faunique des Chic-Chocs

Directeur : M. Bermans Drouin
116, Prudent-Cloutier, Case postale 102
Mont-Saint-Pierre (Québec) G0E 1V0

Téléphone : (418) 797-5214
Télécopieur : (418) 797-5216

Courriel : chicchocs@sepaq.com

Réserve faunique des Laurentides

Directeur : M. Jean-Charles Morin
700, boul. Lebourgneuf, bureau 11
Québec (Québec) G2J 1E2

Téléphone : (418) 528-6868
Télécopieur : (418) 528-8833

Courriel : laurentides@sepaq.com

Réserve faunique La Vérendrye, secteur Abitibi-Témiscamingue

Directeur : M. Roger Dion
40, Place Hammond, Case postale 1330, bur. 102
Val-d'Or (Québec) J9P 4P8

Téléphone : (819) 736-7431
Télécopieur : (819) 736-2106

Courriel : laverendryeabitibi@sepaq.com

Réserve faunique La Vérendrye, secteur Outaouais

Directeur : M. Norbert Potvin
Route rurale n° 1
Montcerf (Québec) J0W 1N0

Téléphone (819) 438-2017
Télécopieur : (819) 438-2432

Courriel : laverendryeoutaouais@sepaq.com

Réserve faunique Mastigouche

Directeur : M. Marc Juneau
830, des Pins Rouges
Saint-Alexis-des-Monts (Québec) J0K 1V0

Téléphone : (819) 265-2098
Télécopieur : (819) 265-3415

Courriel : mastigouche@sepaq.com

Réserves fauniques de Matane et de Dunière

Directeur : M. Mario Morais
257, rue Saint-Jérôme
Matane (Québec) G4W 3A7

Téléphone : (418) 562-3700
Télécopieur : (418) 562-4832

Courriel : matane@sepaq.com

Réserve faunique de Papineau-Labelle

Directeur : M. Claude Beaupré
443, route 309, Case postale 100
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0

Téléphone : (819) 454-2011
Télécopieur : (819) 454-2353

Courriel : papineau@sepaq.com

Réserve faunique de Port-Cartier–Sept-Îles

Directeur : M. Jean Bourque
24, boul. des Îles, bur. 109
Port-Cartier (Québec) G5B 2M9

Téléphone : (418) 766-2524
Télécopieur : (418) 766-2921

Courriel : portcartier@sepaq.com

Réserve faunique de Port-Daniel

Directrice : M^me^ Thérèse Horth, dir.
8, route 132, Case postale 38
Port-Daniel (Québec) G0C 2N0

Téléphone : (418) 396-2232
Télécopieur : (418) 396-3325

Courriel : portdaniel@sepaq.com

Réserve faunique de Portneuf

Directeur : M. Michel Coulombe
Case postale 10
Rivière-à-Pierre (Québec) G0A 3A0

Téléphone : (418) 323-2028
Télécopieur : (418) 323-2159

Courriel : portneuf@sepaq.com

Réserve faunique de Rimouski

Directeur : M. André Doyer
112, route de la réserve Rimouski
Saint-Narcisse (Québec) G0K 1S0

Téléphone : (418) 735-2226
Télécopieur : (418) 735-2250

Courriel : rimouski@sepaq.com

Réserve faunique Rouge-Matawin

Directeur : M. Pierre Bédard
2951, route 125 Nord, Case postale 1060
Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

Téléphone : (819) 424-3026
Télécopieur : (819) 424-3594

Courriel : rougematawin@sepaq.com

Réserve faunique du Saint-Maurice

Directeur : M. Charles Côté
3773, route 155
Matawin (Québec) G0X 2C0

Téléphone : (819) 646-5680
Télécopieur : (819) 646-5643

Courriel : stmaurice@sepaq.com

La Société des établissements de plein air du Québec

SECTEUR FAUNIQUE (SUITE)

Sépaq Anticosti

Directeur : M. Michel Fournier
801, chemin Saint-Louis, bur. 125
Québec (Québec) G1S 1C1

Téléphone : (418) 686-6313
(Région d'Anticosti) (418) 535-0231
Télécopieur (418) 682-9944

Courriel : anticosti@sepaq.com

SECTEUR RÉCRÉOTOURISTIQUE

Camping de la Baie-de-Percé

Directrice : M^me^ Murielle Lecours
Route 132, Case postale 86
Percé (Québec) G0C 2L0

Téléphone : (418) 782-2846
Télécopieur : (418) 782-5102

Courriel : perce@sepaq.com

Camping des Voltigeurs

Directrice : M^me^ Chantal Paré
575, rue Montplaisir
Saint-Charles-de-Drummond (Québec) J2B 7T5

Téléphone (819) 477-1360
Télécopieur (819) 477-6936

Courriel : voltigeurs@sepaq.com

Centre touristique du Lac-Kénogami

Directeur : M. Gilles Tremblay
9000, route de Kénogami, Case postale 9
Lac-Kénogami (Québec) G0W 1Z0

Téléphone : (418) 344-1142
Télécopieur : (418) 344-1156

Courriel : kenogami@sepaq.com

Centre touristique du Lac-Simon

Directeur : M. Maurice Riopel
1216, rue Principale, Case postale 61
Duhamel (Québec) J0V 1G0

Téléphone : (819) 428-7931
Télécopieur : (819) 428-3512

Courriel : lacsimon@sepaq.com

Auberge Fort-Prével

Directeur : M. Adélard Collin, p. i.
2053, boul. Douglas, Case postale 58
Saint-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C 2X0

Téléphone : (418) 368-2281
Télécopieur : (418) 368-1364

Courriel : fortprevel@sepaq.com

Parc de la Chute-Montmorency

Directeur : M. Jean Laurin
2490, avenue Royale
Beauport (Québec) G1C 1S1

Téléphone : (418) 663-2877
Télécopieur : (418) 663-1666

Courriel : montmorency@sepaq.com

Société affiliée
Sépaq–Val-Jalbert, s.e.n.c.

Directeur : M. Denis Lebel
Route 169, Case postale 307
Chambord (Québec) G0W 1G0

Téléphone : (418) 275-3132
Télécopieur : (418) 275-5875

Courriel : valjalbert@sepaq.com

Station écotouristique Duchesnay

Directeur : M. André Roy
143, route Duchesnay
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
(Québec) G0A 3M0

Téléphone : (418) 875-2122
Télécopieur : (418) 875-2868

Courriel : duchesnay@sepaq.com

SECTEUR DES PARCS

Parc d'Aiguebelle
Directrice : M^me^ France Simard
1737, rang Hudon
Mont-Brun (Québec) J0Z 2Y0

Téléphone : (819) 637-2480
Télécopieur : (819) 637-7106

Courriel : parc.aiguebelle@sepaq.com

Parc du Bic

Directeur : M. Michel Bélanger
3382, route 132 Ouest, Case postale 2066
Le Bic (Québec) G0L 1B0

Téléphone : (418) 736-5035
Télécopieur : (418) 736-5039

Courriel : parc.bic@sepaq.com

Parc de Frontenac

Directeur : M. Jean-François Houle
599, chemin des Roy
Lambton (Québec) G0M 1H0

Téléphone : (418) 486-2300
Télécopieur : (418) 486-2226

Courriel : parc.frontenac@sepaq.com

Parc de la Gaspésie

Directeur : M. François Boulanger
900, route du Parc
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G0E 2G0

Téléphone : (418) 763-3181
Télécopieur : (418) 763-5435

Courriel : parc.gaspesie@sepaq.com

Gîte du Mont-Albert

Directeur : M. Steve Deschênes
Case postale 1150
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G0E 2G0

Téléphone : (418) 763-2288
Télécopieur : (418) 763-7803

Courriel : montalbert@sepaq.com

SECTEUR DES PARCS (SUITE)

Parc des Grands-Jardins

Directeur : M. Marc Deschamps
4, rue Maisonneuve
Clermont (Québec) G4A 1L1

Téléphone : (418) 439-1227
Télécopieur : (418) 439-1228

Courriel : parc.grands-jardins@sepaq.com

Parc des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie

Directeur : M. Marc Deschamps
4, rue Maisonneuve
Clermont (Québec) G4A 1L1

Téléphone : (418) 439-1227
Télécopieur : (418) 439-1228

Courriel : parc.hautes-gorges@sepaq.com

Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé

Directeur : M. Rémi Plourde
4, rue du Quai, Case postale 310
Percé (Québec) G0C 2L0

Téléphone : (418) 782-2240
Télécopieur : (418) 782-2241

Courriel : parc.bonaventure@sepaq.com

Parc des Îles-de-Boucherville

Directeur : M. Serge Perreault
55, Île Sainte-Marguerite, Case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6

Téléphone : (450) 928-5089
Télécopieur : (450) 670-2747

Courriel : parc.boucherville@sepaq.com

Parc de la Jacques-Cartier

Directeur : M. Claude Marinoff, p. i.
700, boul. Lebourgneuf, bureau 12
Québec (Québec) G2J 1E2

Téléphone (418) 528-8787
Télécopieur : (418) 528-8781

Courriel : parc.jacques-cartier@sepaq.com

Parc de Miguasha

Directeur : M. Marius Arsenault
270, Miguasha Ouest, Case postale 183
Nouvelle (Québec) G0C 2E0

Téléphone : (418) 794-2475
Télécopieur : (418) 794-2033

Courriel : parc.miguasha@sepaq.com

Parc du Mont-Mégantic

Directeur : M. Pierre Goulet
189, route du Parc
Notre-Dame-des-Bois (Québec) J0B 2E0

Téléphone : (819) 888-2941
Télécopieur : (819) 888-2943

Courriel : parc.mont-megantic@sepaq.com

Parc du Mont-Orford

Directeur : M. Pierre Dépelteau
3321, chemin du Parc
Canton d'Orford (Québec) J1X 7A2

Téléphone : (819) 843-4545
Télécopieur : (819) 868-1259

Courriel : parc.mont-orford@sepaq.com

Parc du Mont-Saint-Bruno

Directeur : M. Serge Perreault
55, Île Sainte-Marguerite, Case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6

Téléphone : (450) 928-5089
Télécopieur : (450) 670-2747

Courriel : parc.st-bruno@sepaq.com

Parc du Mont-Tremblant

Directeur : M. Marcel Noël
Chemin Lac-Supérieur
Lac-Supérieur (Québec) J0T 1P0

Téléphone : (819) 688-2336
Télécopieur : (819) 688-6369

Courriel : parc.mont-tremblant@sepaq.com

Parc des Monts-Valin

Directrice : M^me^ Hélène Potvin, p. i.
360, rang Saint-Louis, Case postale 68
Saint-Fulgence (Québec) G0V 1S0

Téléphone : (418) 674-1200
Télécopieur : (418) 674-1246

Courriel : parc.monts-valin@sepaq.com

Parc d'Oka

Directeur : M. Richard Rozon
2020, chemin Oka, Case postale 447
Oka (Québec) J0N 1E0

Téléphone : (450) 479-8328
Télécopieur : (450) 479-6250

Courriel : parc.oka@sepaq.com

Parc de la Pointe-Taillon

Directeur : M. Gilles Tremblay
825, rang 3 Ouest
Saint-Henri-de-Taillon (Québec) G0W 2X0

Téléphone : (418) 347-5371
Télécopieur : (418) 347-2134

Courriel : parc.pointe-taillon@sepaq.com

Parc du Saguenay

Directeur : M. Jacques Bertrand
3415, boul. Grande-Baie Sud
La Baie (Québec) G7B 1G3

Téléphone : (418) 544-7388
Télécopieur : (418) 697-1550

Courriel : parc.saguenay@sepaq.com

Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Directeur : M. Jacques Bertrand
3415, boul. Grande-Baie Sud
La Baie (Québec) G7B 1G3

Téléphone : (418) 544-7388
Télécopieur : (418) 697-1550

Courriel : parc.saguenay@sepaq.com

Parc de la Yamaska

Directeur : M. Serge Perreault
55, Île Sainte-Marguerite, Case postale 310
Boucherville (Québec) J4B 5J6

Téléphone : (450) 928-5089
Télécopieur : (450) 670-2747

Courriel : parc.yamaska@sepaq.com